

## Conduite par temps de neige et en cas de verglas Les conseils de l'association Prévention Routière

Alors que Météo France a mis certains départements en alerte orange en raison de chutes de neige et de risques de verglas et à la veille des vacances scolaires de février l'association Prévention Routière lance un appel à la prudence et rappelle quelques conseils aux automobilistes.

En dehors de quelques régions françaises, peu de conducteurs sont habitués à la conduite sur neige qui exige de respecter des règles strictes de sécurité.

L'association Prévention Routière conseille aux automobilistes, lorsque cela leur est possible, de reporter leur déplacement. Pour ceux qui, malgré tout, doivent prendre la route, voici quelques conseils de conduite :

- Réduisez votre vitesse, augmentez les distances de sécurité et anticipez les freinages. Allumez vos feux de croisement. En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés.
- En cas de verglas, méfiez-vous des zones à risque maximal : ponts, zones humides...
- Laissez la priorité aux engins de déneigement et circulez dans leurs traces.
- En cas de grosses bourrasques de neige, si la chaussée devient de moins en moins visible, arrêtez-vous sur le bas-côté, feux de détresse allumés. Attendez les secours dans la voiture.

### A vérifier avant de partir :

- La propreté des surfaces vitrées et des feux, le niveau du liquide du lave-glace « spécial hiver », le niveau d'huile, le bon état de la batterie...
- L'état des pneumatiques est également primordial : vérification de l'usure et de la pression, mais aussi choix de pneus « hiver » qui garantissent une meilleure adhérence.

### Les indispensables à bord en hiver

- ✓ Couverture (*de type polaire et/ou de survie*)
- ✓ Bouteille d'eau
- ✓ Lampe de poche (*de préférence à dynamo*) et lampe frontale
- ✓ Chiffon
- ✓ Raclette
- ✓ Paire de gants
- ✓ Si possible une paire de bottes
- ✓ Chaînes

**Lorsque les chaînes deviennent nécessaires, voire obligatoires (signalisation par des panneaux dédiés) :**

- N'attendez pas d'être immobilisé par la neige pour monter les chaînes.
- Arrêtez-vous sur une aire de chaînage, un parking ou un refuge, à l'écart de la chaussée pour ne pas gêner le trafic et rester en sécurité.
- Fixez les chaînes sur les roues motrices (le plus souvent à l'avant, sauf pour les voitures à propulsion). L'idéal est d'équiper les quatre roues.
- N'oubliez pas de les retendre après quelques kilomètres.
- Roulez à allure très réduite : les chaînes ne sont destinées à être utilisées que dans des situations exceptionnelles.

Pour être préparé à cette situation, au moment de l'achat, n'hésitez pas à demander au vendeur de vous expliquer le montage. Chez vous, avant le départ, entraînez-vous à monter les chaînes sur votre voiture (cela permet aussi de vérifier que l'équipement est complet).

Retrouvez les conseils de l'association Prévention Routière  
sur [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr) et les vidéos réalisées en partenariat avec les  
Sociétés d'Autoroutes

**Contact**

Comité Départemental d'Ille et Vilaine  
Tel : 02 99 23 10 30  
E-mail : [prevention\\_routiere35@wanadoo.fr](mailto:prevention_routiere35@wanadoo.fr)